

Chronique locale

La ville de St Hyacinthe déplore en ce moment la mort de l'un de ses citoyens les plus distingués et les plus respectés, dans la personne de M. Rémi Raymond, ancien marchand.

Il s'est éteint dans la nuit de mercredi, 15 juillet, à l'âge de 79 ans et 7 mois, avec les sentiments de foi d'un chrétien et la plus grande résignation à la volonté de Dieu. Pendant sa douloureuse maladie, il a édifié ses proches et ses amis et a donné à sa famille d'abondantes consolations pendant que, de sa bouche, sortaient les enseignements les plus salutaires et les conseils les plus affectueux.

M. Raymond était né à St Hyacinthe le 5 décembre 1811. Le commerce a été son occupation constante. Il fut un temps où son influence était telle qu'il fut choisi, quoique malgré lui, pour représenter le comté de St Hyacinthe en parlement. Il fut élu lors de la nomination de l'honorable M. L. V. Sicotte comme juge, en 1863, et vota en Chambre en faveur de la confédération des provinces.

Il se retira de la politique en 1867.

—Le R. P. Charland, l'un des desservants à Notre-Dame du Rosaire, a laissé St-Hyacinthe pour Lévis d'où il a dû s'embarquer dimanche pour l'Europe. Le Révd Père se rend, pour deux ans, à l'Université de Louvain, Belgique.

—Le pique-nique des Français, le 14 juillet, a été interrompu brusquement par un incident qui pouvait avoir des conséquences fatales. Au moment de la bourrasque qui a sévi, ce jour-là, avec une violence extraordinaire, les personnes présentes s'empressèrent de chercher un abri sous les constructions qui s'élèvent sur le terrain des courses. Ces constructions relativement légères, peu entourés et donnant prise à tous les vents, n'ont pu résister au choc de la tempête. Les principales—celles où se trouvaient la foule—ont croulé, infligeant à quelques personnes des blessures sans gravité et à M. Pierre Beaulac, bourgeois, une profonde blessure à la tête. Il est réellement étrange qu'un aussi grand nombre de personnes en aient été quittes pour la peur dans une circonstance comme celle-là. La scène était indescriptible parmi les assistants ; les uns en proie à la désolation, les autres portant secours aux premiers, sous une pluie battante et pendant que le tonnerre grondait menaçant. Les bâtiments, destinés à remiser les voitures ont été complètement détruits brisant, en même temps, plusieurs

voitures qu'ils abritaient. Près du même endroit, trois gros arbres se sont abattus avec fracas.

La précipitation de notre chef de police, en apprenant l'accident au rond des courses, pouvait avoir des suites plus fâcheuses. Partant en voiture, à l'intérieur de la station, pour voler aux secours des victimes, une roue du véhicule, accroche la porte moitié ouverte : conséquence, le cheval déjà lancé sort des harnais ; le chef qui a la main entourée par les guides, retient le fougueux animal mais non sans avoir vidé le siège un peu brusquement et être resté les jambes embarrassées. La position était des plus tendues et malgré un prompt secours on nous dit que le chef se plaint d'une assez grave blessure au pied.

L'orage de mardi a marqué son passage un peu partout. Des arbres magnifiques ont été renversés sur la rue Girouard. En quelques endroits, les clôtures ont été balayées comme un fétu de paille. A un moment de la bourrasque, il est aussi tombé de la grêle.

—Un terrible accident a eu lieu lundi à la fabrique de cuir F Moseley. Un jeune Paul Roberge, âgé de 27 ans, et marié, s'est fait littéralement dépouiller un bras par une machine à préparer les peaux vertes pendant qu'il procédait à un nettoyage quelconque de l'instrument. L'os du bras était presque entièrement mis à nu, et les chairs, après l'accident, pendaient par lambeaux. Le choc a été terrible pour la victime.

Nous sommes informés que la maison Moseley a généreusement fait les frais des funérailles de la victime, bien que, dans les circonstances et d'après les informations fournies aux patrons ces derniers ne fussent tenus, en loi, à rien de semblable.

Cette action est certainement de nature à donner une haute idée des sentiments qui animent nos propriétaires de fabriques envers leurs ouvriers.

Le malheureux L. Roberge a succombé lundi soir vers 9 heures, à l'Hotel Dieu de cette ville. Le choc nerveux et l'épuisement causé par la perte du sang ont empêché la réaction attendue pour faire l'amputation. Le blessé avait pu, cependant, se confesser et recevoir l'Extrême-Onction dans l'après-midi.

—Sur invitation spéciale, un public d'élite s'était réuni dans la grande salle du Palais de Justice en cette ville, mercredi dernier, pour entendre une causerie de M. Joseph Roy, proto-